

RESEARCH OUTPUTS / RÉSULTATS DE RECHERCHE

Crudelis tu quoque, mater. Sur un passage problématique du chant de Damon (Virgile, VIIIe Bucolique, v. 47-50)

Minet, Mathieu

Published in:
Res Antiquae

Publication date:
2011

Document Version
le PDF de l'éditeur

[Link to publication](#)

Citation for pulished version (HARVARD):

Minet, M 2011, 'Crudelis tu quoque, mater. Sur un passage problématique du chant de Damon (Virgile, VIIIe Bucolique, v. 47-50)', *Res Antiquae*, VOL. 8, p. 231-234.

General rights

Copyright and moral rights for the publications made accessible in the public portal are retained by the authors and/or other copyright owners and it is a condition of accessing publications that users recognise and abide by the legal requirements associated with these rights.

- Users may download and print one copy of any publication from the public portal for the purpose of private study or research.
- You may not further distribute the material or use it for any profit-making activity or commercial gain
- You may freely distribute the URL identifying the publication in the public portal ?

Take down policy

If you believe that this document breaches copyright please contact us providing details, and we will remove access to the work immediately and investigate your claim.

Crudelis tu quoque, mater

Sur un passage problématique du chant de Damon (Virgile, VIII^e Bucolique, v. 47-50)

Mathieu MINET

Université catholique de Louvain

The verses 47-50 of the eighth *Eclogue* are very confusing: they refer to *personae* whose identity cannot be clearly established (*crudelis mater, puer improbus*). Besides, their inelegantly emphatic form lets us suppose a textual corruption. Yet, an intertextual approach helps us to shed light on the meaning of the passage: the portrayal of incest in Catullian *Carmen* 64 (v. 403-406) – which obviously influenced Virgil – is very close to Virgilian verses, and takes place in a similar context: the depiction of crimes induced by Love. Hence our hypothesis that the “cruel mother” (*crudelis mater*) and the “indecent child” (*improbus puer*) are mentioned as an anonymous *exemplum* of incest.

La huitième églogue virgilienne met en scène les chants de deux bergers, Damon et Alphésibée, campant l'un et l'autre un personnage aux prises avec les affres d'un amour mal payé : le premier interprète un chevrier se précipitant dans les flots à la suite de la trahison de sa maîtresse ; le second prend la voix d'une paysanne qui, par la force de ses *carmina*, tente de faire revenir de la ville son amant parjure.

Pour établir le texte de cette *Bucolique*, la plupart des éditeurs ont fait droit à la symétrie des chants de Damon et Alphésibée : leur construction est, en effet, à ce point similaire que l'on se doit de supposer un nombre de vers, strophes et refrains de part et d'autre identique. Aussi les quelques divergences d'ordre « arithmétique » entre manuscrits (présence d'un refrain surnuméraire dans le chant d'Alphésibée) peuvent-elles être résolues sans trop de difficultés. Nous avons, en annexe d'un précédent article, traité ce point¹.

Reste que certains vers posent, à un niveau plus particulier, quelques soucis de compréhension. C'est le cas des vers 47 à 50, où le chevrier joué par

1. Cf. M. MINET, « L'unité des chants de Damon et Alphésibée (Virgile, huitième *Bucolique*). Première partie : l'épithalame de Damon et Alphésibée », dans *Les Études Classiques* 75, 2007, p. 413-432.

Damon énonce, après avoir dressé une sombre généalogie d'*Amor*, quelques atrocités commises par ce dieu :

*Saeuus Amor docuit natorum sanguine matrem
commaculare manus ; crudelis tu quoque, mater :
crudelis mater magis, an puer improbus ille ?
Improbis ille puer ; crudelis tu quoque, mater.*

L'impitoyable Amour apprend à une mère à souiller ses mains du sang de ses enfants. Cruelle, tu le fus aussi, mère : la mère fut-elle plus cruelle, ou cet enfant pervers ? Pervers fut cet enfant. Cruelle, tu le fus aussi, mère.

Si l'allusion au mythe de Médée est limpide dans la première phrase, le reste de la strophe se laisse difficilement appréhender. Sur le fond, on peut s'interroger sur l'identité de la mère et de l'enfant dont il est question : dans la foulée du vers 47, le lecteur est naturellement tenté de voir Médée derrière le mot *mater*. Et de là, de faire du *puer*, non pas un des enfants de Médée – car quelle cruauté ont pu commettre ces malheureux ? –, mais le méchant dieu, le *saevus Amor* dont il était question dans la strophe précédente². L'on peut également, en posant l'identité *puer* = *Amor*, voir en la *mater crudelis* la déesse Venus, qualifiée par Horace de *mater saeua Cupidinum* (C., I, 19, v. 1).

Une autre lecture consisterait à rapprocher ces personnages mystérieux de ceux de la strophe centrale du chant de Damon, qui narre la naissance de l'amour du chevrier (v. 37-41) :

*Saepibus in nostris paruam te roscida mala
(dux ego uester eram) uidi cum matre legentem ;
alter ab undecimo tum me iam acceperat annus ;
iam fragilis poteram a terra contingere ramos :
ut uidi, ut perii, ut me malus abstulit error !* (v. 37-41)

Dans notre enclos, je t'ai vue, petite, cueillir avec ta³ mère – j'étais votre guide – des pommes couvertes de rosée, c'était au sortir de ma onzième année. Déjà je pouvais, depuis le sol, toucher les frêles rameaux ; dès que je t'ai vue, comme j'ai succombé ! Quelle erreur funeste m'a emporté !

Dans ce cas, la *mater crudelis* serait celle de Nysa, coupable d'avoir causé la funeste rencontre entre la belle et le chevrier. Quant à l'*improbis puer*, il s'agirait d'*Amor*, ou à la rigueur du chevrier lui-même, qui s'accuserait d'avoir effrontément cédé au désir.

Ce manque de clarté sur le fond est corrélé à un problème de forme : l'enchaînement répétitif des vers 48-50 a en effet de quoi surprendre. Supprimer un vers n'étant pas une solution – pour les raisons de symétrie rappelées précédemment⁴ –, l'on en vient naturellement à soupçonner, derrière l'usage intempestif des mêmes formules, une altération du texte à l'origine même de notre difficulté à identifier les personnages.

-
2. C'est en tout cas l'avis de Servius (*ad loc.* : *sed et illam quae paruit et illum qui coegit incusat*).
 3. On peut supposer qu'il s'agit de la mère de Nysa même si rien ne s'oppose, *de facto*, à l'identifier à la mère du chevrier lui-même.
 4. Cf. les hypothèses de Heine et Ribbeck, mentionnées et réfutées par R. Coleman (*Virgil: Eclogues [Cambridge Greek and Latin Classics]*, Cambridge, 1977, *ad loc.*).

Plus précisément, c'est le vers 50 qui semble particulièrement suspect. Car la présence du mot *an* au vers 49 invite à considérer la phrase comme une interrogation « disjonctive », que le vers suivant résout de façon pour le moins opaque... On pourrait certes placer l'insolite répétition des hémistiches sur le compte d'une angoisse délirante qui s'emparerait du chevrier, ou d'une esthétique hermétique inspirée de Callimaque⁵. Mais il est plus tentant selon nous d'imaginer qu'à la faveur des jeux de répétition, un saut du même au même ait troublé les copistes et altéré un texte original moins obscur, que seule une conjecture ou un indice extérieur pourrait éclairer.

Et justement, en fait d'indice, il est chez Catulle une séquence de vers intéressante dans notre perspective, en ce qu'elle présente avec notre passage une ressemblance troublante :

*Ignaro mater substernens se impia nato
impia non uerita est diuos scelerare penates,
omnia fanda nefanda malo permixta furore
iustificam nobis mentem auertere deorum* (Catul., XLIV, v. 403-406).

<Après qu'> une mère impie, oui impie, se glissant sous son fils ignorant, n'a pas craint de profaner ses dieux Pénates, toutes ces horreurs mêlées d'une folie perverse ont détourné de nous l'esprit de justice des dieux (...).

Étrange répétition que ce *mater impia... impia*. Catulle, en outre, plaçait cette évocation de l'inceste à la suite d'une allusion au fratricide et à l'infanticide, crime précisément traité dans l'allusion de Damon à Médée :

*sed postquam tellus scelere est imbuta nefando
iustitiamque omnes cupida de mente fugarunt,
perfudere manus fraterno sanguine fratres,
destitit extinctos gnatus lugere parentes,
optauit genitor primaevi funera nati
liber ut innuptae poteretur flore nouercae* (v. 397-402)

Mais après que la terre fut souillée du crime d'impiété, que tous eurent fui la justice par envie, que les frères eurent trempé leurs mains dans le sang de leurs frères, que le fils eut cessé de pleurer la mort de ses parents, que le père eut souhaité la mort de son premier-né pour s'emparer de la fleur d'une vierge <pour en faire une> marâtre, (...)

Le rapprochement de *crudelis tu quoque, mater / crudelis mater magis* avec *mater impia... impia* d'une part, celui de *perfudere manus fraterno sanguine fratres* avec *saeuus Amor docuit natorum sanguine matrem / commaculare manus* d'autre part, permettent même d'affirmer l'influence directe de ce passage du *Carmen* LXIV de Catulle sur Virgile.

Dans deux précédentes publications, nous avons mis en perspective, précisément, l'influence de ce poème sur notre églogue : d'un point de vue formel d'abord, les chants de Damon et Alphésibée peuvent se concevoir comme une forme (parodique ?) d'épithalame, tel le chant des Parques catullien⁶ ; sur le

5. Cf. P. Vergilius Maro. A Commentary on Virgil, Eclogues, notes de W. CLAUSEN (OCT), Oxford, 1994, *ad loc.*

6. L'alternance de strophe de 3, 4, et 5 vers est inspirée du chant des Parques ; le chevrier de Damon subvertit les différents motifs conventionnels du chant nuptial (éloge des mariés, éloge de l'amour, allusion aux torches et aux noix) ; le chant d'Alphésibée est,

fond ensuite, la huitième *Bucolique* participe, comme le *Carmen* LXIV catulien, des thèmes de la vengeance (cf. la complainte d'Ariane) et de l'âge d'or sous le signe de la hiérogamie (cf. le mariage de Thétis et Pélée)⁷.

Étant donné cette connexion pour nous évidente, il n'est pas inconcevable – mais rien de plus – que la répétition problématique des vers 48-50 de l'églogue VIII constitue (si l'on suppose l'altération du v. 50) une allusion au crime d'inceste. Elle trouverait tout à fait sa place dans cette déploration des pires horreurs causées par l'amour, à la suite de la mention à Médée. Par surcroît, dans le contexte d'un chant nuptial en négatif, on ne peut trouver meilleurs *exempla* que les thèmes de Médée (dont le geste est consécutif aux noces de Jason) et de l'inceste. Mais surtout, cette hypothèse, si elle n'est que pure conjecture, présente l'avantage de résoudre l'« anonymat » – ou du moins l'ambiguïté dans l'identification – de la *mater* et du *puer*.

sous le couvert d'un rituel magique, un simulacre de mariage, avec circulation autour de l'autel, serment d'amour (*Daphnis me malus urit, ego <uro> laurum*, qui rappelle la formule *ubi tu Gaius, ego Gaia*), franchissement du seuil, etc. D'ailleurs le refrain de la magicienne (*Ducite...*, *ducite Daphnim*) est phonétiquement proche de celui des Parques (*Currite, ... currite fusi*). Pour la bibliographie et le détail de la démonstration de la portée matrimoniale de la huitième *Bucolique*, cf. *op. cit.* n. 1.

7. Pour la présence de ces thèmes et leur résonance dans le cadre de la réflexion poétologique des *Bucoliques*, cf. M. MINET, « L'unité des chants de Damon et Alphésibée (Virgile, huitième *Bucolique*). Seconde partie : le chant d'âge d'or de Damon et Alphésibée », à paraître dans *Les Études Classiques*, 78, 2010.